

Affaire suivie par : L. NICOLAS
Date : 10/07/2025
Tél : 01.39.98.20.25
Courriel : viedesquartiers@sannois.fr

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE / VOLTAIRE

Compte-rendu du 12 juin 2025

Constitution des 26 membres du conseil de quartiers Centre-Ville / Voltaire.

Présents (14):

Me ARGENTA Maud, Me BRASSEUR Nathanaëlle, M. DESGAGES Fabien, Me DORLA-VEDIE Laetitia, M. FLEURY Lionel, Me JONES Candy, Me KOUTI Latifa, M. LAMBERT François, Me LE COMTE Catherine, Me MALIDIN Geneviève, M. ROCHA Arnaud, Me RODIQUE Béatrice, M. RERANCIO Stéphane, Me RELANCIO Fatima

Absents excusés (1) :

Mme PAGNACCO Jaqueline,

Absents (11) :

Me LOUISSI Samia, Me ESTEVES Isabel, Me BOUDIN Marise, Me GUERIN Nadia, M. KADRI Tewfik, Mme MARTINACHE Caroline, M. LE HIRESS Gérard, M. PICARD Léon Hubert, M. CHAMALET Vincent, M. FERNANDEZ José, M. VIDIE Guillaume.

Nouveau inscrit (2) : M. CHAMALET Vincent, M. FERNANDEZ José.

Nous leur souhaitons la bienvenue à ce premier conseil de quartier de l'année.

Elus : Mme QUEYRAT Sylvie,

Coordinateur mairie : Mme ZERBIB Barbara, M. NICOLAS Luc

Coordinatrice habitant : Mme MALIDIN Geneviève

POINTS ABORDES

Ce dernier conseil de quartier a débuté par un tour de table dans la mesure où il accueillait pour la première fois 4 personnes issues du quartier Voltaire.

Par la suite Sylvie Queyrat-Maugin a rappelé l'agenda électoral, expliquant la dissolution de ce conseil de quartier le temps des élections (dernier conseil de la mandature actuelle). Si la prochaine équipe maintient cette organisation, le conseil ne reprendra pas avant septembre 2026. Il faudra attendre la prochaine équipe municipale pour savoir si les conseils seront maintenus et sous quel format.

Par ailleurs, Mme Sylvie Queyrat Maugin a confirmé son départ de la commune pour une nouvelle vie en région.

Fête des Quartiers

Retour sur la fête inter-quartiers au moulin qui a eu lieu le 10 mai dernier. Le retour est très positif : une belle réussite de par le lieu symbolique du moulin, de par l'offre de restauration et de par le programme, mention spéciale au Gospel.

Cœur de ville

Cœur de ville : profonde colère exprimée lors du conseil sur la construction de 200 logements. L'équipe municipale a rappelé que des réunions dédiées étaient mises en place.

M. Lambert est intervenu pour exprimer ce mécontentement et notamment l'inquiétude sur les stationnements et la scolarité des enfants.

L'école provisoire dans le quartier Voltaire

Plusieurs habitants riverains du quartier Voltaire se sont inscrits au conseil de quartier et ont fait le déplacement spécifiquement à ce conseil faute de communication de la mairie vis-à-vis du projet Ecole provisoire.

Rappel du contexte : le 5 décembre dernier, le maire a fait voter en conseil municipal la construction d'une école provisoire sur le terrain du gymnase Voltaire.

Ce projet n'a jamais fait l'objet d'une concertation avec les habitants voisins du projet en amont.

Les habitants ont exprimé une vive inquiétude face à l'arrivée de 250 enfants pour une durée complètement incertaine.

Les principaux sujets de préoccupation sont :

- La taille du terrain prévoyant d'accueillir ces enfants
- Le trafic routier
- Le stationnement
- Les nuisances sonores et olfactives
- Cours de récréation sous les fenêtres des maisons, cuisine accolée aux terrains privés, comment seront gérés les WC, etc.

Monsieur le Maire et son équipe ont entendu les craintes des habitants quant à la mise en œuvre de ce projet. De plus, avec une diminution significative des subventions allouées aux projets, Monsieur le Maire a décidé d'abandonner le projet de création d'une école provisoire. Les travaux de rénovation énergétique des écoles seront néanmoins poursuivis, au fil des vacances scolaires et sur plusieurs années.

Une densité d'infrastructures scolaires et sportives déjà présentes dans le quartier, les riverains se sont montés en collectif et ont sollicité un rendez-vous avec le maire et malgré 2 relances, aucune réponse n'a été faite.

Monsieur le Maire a reçu ce collectif le lundi 7 juillet 2025 à 19h en salle du conseil et une autre réunion sera organisée après la rentrée.

Une habitante a soulevé un autre point sur les horaires du stade Delaune, ces horaires ont été étendus à 22h30 et génèrent des nuisances et des troubles pour les riverains. Membre active de l'ADVOCNAR, une Sannoisienne a rappelé que le bruit tue et qu'il était essentiel de préserver la quiétude des habitants. *Le service des sports va travailler sur une charte d'utilisation des équipements sportifs et à une révision des plages horaires.*

Pôle santé

Les habitants s'interrogent sur le pôle santé par rapport à 2 points essentiels : son positionnement en lieu et place de la cuisine centrale, loin du centre-ville et par rapport aux places de stationnement disponibles, sachant que les équipes médicales auront leurs places réservées.

Les places de stationnement disponibles au sein du pôle santé sont les suivantes : 34 places réservées aux patients, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et 1 dédiée à un véhicule de secours (pompiers ou ambulance). Pour le personnel, 24 places sont prévues, incluant 1 place PMR. Concernant le CCAS, le transport est assuré par le SITBUS ainsi que par des véhicules privés. De plus, les transports en commun desservent la zone via l'arrêt de bus situé au collège Jean Moulin.

Responsabilité de la ville quant aux problèmes liés aux transformateurs

Problème de transformateur ouvert rue de Cernay, un riverain interroge sur la responsabilité de la mairie ?
L'équipe municipale l'invite à appeler Enedis.

Divers

Ligne de métro n°3 : quid du projet

Aucune information pour le moment. Pour rappel, plus on a des contacts avec paris, plus il y aura de constructions à réaliser.

Annotation post-réunion : il s'agit de la ligne 19

« Nous avons besoin de la ligne 19 du métro » : oublié du Grand Paris, le Val-d'Oise se mobilise

Sécurité et vidéosurveillance

51 caméras ont été installées sur la commune dont 10 nomades, Les habitants s'interrogent sur l'efficacité de ce dispositif. En parallèle, il est évoqué les nombreux cambriolages qui ont lieu dans le quartier Voltaire via une méthode peu classique (intrusion par le toit en cassant). Les participants ont adressé leurs félicitations à la BAC qui intervient dans des délais très courts en cas d'urgence.

Un riverain a partagé son étonnement quant aux études réalisées par l'installation de radars pédagogiques. Il salue l'initiative mais ne comprend pas l'intérêt puisque ces derniers sont toujours positionnés à des endroits peu stratégiques. L'exemple cité est rue de Cernay, sur un dos d'âne dans un virage. Rappelant que ces études ont un coût pour les contribuables. Aussi la mesure retenue est 28Km/h. L'intérêt est donc très limité. L'équipe municipale se propose de remonter ce point à l'élue Mme Trouzier-Evêque

Marché nocturne à la gare

Demande des habitants pour connaître le calendrier.

Ce projet est directement lié à la rénovation du parvis de la gare. L'agglomération a la responsabilité des travaux qui doivent se terminer fin 2025.

A toutes fins utiles, voici le lien explicatif du projet : [250331 Pôle Gare Sannois Présentation Réunion publique VF BD.pdf](#)

Quant à la rénovation de l'esplanade (pôle entreprise), il est réalisé dans le cadre du grand Paris mais semble en pause pour le moment au regard du désaccord avec les propriétaires des espaces entreprises.

Service voirie et police municipale

Carrefour dangereux entre rue des Garonnes et rue Hyppolite Delaplace. Ce carrefour est accidentogène de par le manque de visibilité.

Demande de pouvoir poser un miroir : le département aurait refusé car un miroir peut éblouir les automobilistes.

Centre technique – service hygiène

Problème de rats dans la ville

La ville procède à une dératisation générale 2 fois par an mais 2 points sont à soulever :

- Problème avec les composts
- Et les parties privatives des habitats collectifs et individuels qui ne suivent pas le même calendrier

Aussi l'effet de la dératisation en est fortement réduit.

Rappel : ne rien déposer par terre à manger et en parallèle le rat a une fonction positive dans les espaces urbanisés car il nettoie les canalisations

Autre rappel : le Syndicat Emeraude organise un atelier en novembre pour sensibiliser les habitants à ce sujet de propreté de la ville et de bonnes pratiques.

Nouvelles fonctionnalités dans l'application Thelma

Un prospectus est distribué aux membres du conseil de quartier pour indiquer les nouvelles fonctionnalités dont par exemple : stationnement de voitures ventouses

Propreté de la ville

Afin de poursuivre la pédagogie et la prévention quant aux crottes de chien, la ville a offert un goodies, il s'agit d'un objet en forme d'os pouvant s'attacher au collier d'une chien et dans lequel sont présents des sacs à crotte. Cet objet est à offrir aux habitants de notre quartier ayant un chien.

FIN DES CONSEILS DE QUARTIER

Conformément à la charte des conseils de quartier 2020/2026 et de la délibération du conseil municipal N°2022/149 du 15 décembre 2022 « Article 5 - Durée de mandature des membres du conseil de quartier : le mandat des membres du conseil de quartier est fixé jusqu'à la fin du mandat de l'équipe municipale. Afin de ne pas interférer avec la future campagne des élections municipales, les conseils de quartiers seront suspendus 6 mois avant la date des élections. »

Pour toute question : permanence de M. Le Maire tous les jeudis sur rendez-vous.

Téléphone : 01 39 98 21 47 / 01 39 98 21 48